

Semer la cohésion à l'Empereur avec les jardins familiaux

Dix-neuf parcelles de 20 à 30 m² chacune sont actuellement en construction dans le quartier. Elles permettront à des familles résidentes de cultiver leurs fruits et légumes, sur le modèle de ce qui a déjà été réalisé aux Cannes. Pour un projet sociétal et écologique

Les cinquante parcelles des jardins familiaux des Cannes inaugurées en 2014 ont fait des bottures. Les travaux pour la réalisation de jardins identiques au quartier de l'Empereur sont en cours. Tout près du bâtiment Louis, les tractopelles ont dessiné des terrasses sur un terrain très abrupt cédé par la municipalité pour une durée de trois ans reconductibles. À partir du mois de mars prochain, dix-neuf parcelles de 20 à 30 m² seront mises à la disposition des familles résidentes qui en auront fait la demande par tirage au sort (lire encadré). Au milieu des résidences portant le nom des membres de la famille impériale, elles pourront ainsi faire pousser leurs fruits et légumes. Un lopin de terre devenu produit de luxe afin de produire des denrées dont les prix ne cessent, eux aussi, de grimper. Mais la motivation initiale du projet n'était pas seulement éco-



Le conseil citoyen représenté par Hichame Karraa a œuvré pour la création de ces jardins.

Alimentation, lien social, cadre de vie et environnement

nomique. C'est en 2016 qu'il voit le jour avec une ambition de la Ville pour le quartier prioritaire : la cohésion sociale. L'expérience des Cannes a déjà porté ses fruits

ductifs autour desquels se retrouvaient les habitants. La notion de vivre-ensemble mise à toutes les sauces trouvait là une représentation concrète.

puisqu'un terrain vague mal éclairé où se rassemblaient les jeunes à la nuit tombée pour des activités pas toujours légales, s'était transformé en jardins pro-



Le terrassement est terminé et les dix-neuf parcelles doivent être aménagées.

PHOTOS PAULE SANTONI



Les travaux en cours doivent s'achever au mois de mars prochain.

C'est cette demande des habitants de l'Empereur qu'a fait remonter le conseil citoyen du quartier. « C'est un projet parfait pour le quartier car il concerne

tous les aspects importants de la vie », souligne Hichame Karraa, président de ce conseil citoyen. Une meilleure alimentation avec les fruits et légumes produits pour des familles souvent au petit budget, un cadre de vie amélioré avec des jardins sous vos fenêtres, un plus écologique avec une production biologique et des circuits forcément très courts. Et ce lien social retissé, avec les gens qui se retrouvent autour d'une activité nature essentielle. »

530 000 € pour les « Jardins Roland »

Cette volonté de « lien social », Jean-Joseph Polacci, directeur général des services techniques de la ville, l'évoque également avant de développer l'aspect technique du projet. Près des dix-neuf parcelles se trouveront également

une serre collective pour plantes et fleurs ainsi que deux locaux collectifs avec salle de réunion et lieu de stockage d'outils. Coût de l'opération : 530 000 € financés essentiellement par des fonds européens. Comme aux Cannes, c'est une association, celle des Jardins familiaux de l'Empereur, qui va gérer et animer les lieux. En contact également avec la fédération nationale des Jardins familiaux, elle défend les missions essentielles évoquées plus haut. Son vice-président, Albert Rossi, est ingénieur agronome à la retraite et ses connaissances du monde agricole seront précieuses. Selon lui, les parcelles porteront un nom tout trouvé : les jardins Roland Bonaparte. Qui sait que le petit-fils de Lucien Bonaparte, frère de Napoléon, était un grand botaniste et qu'il possédait sans doute la plus im-

portante collection de plantes au monde ? « Ce sera l'occasion de rappeler le personnage important qu'il a été, souligne-t-il. Il était président de l'Académie des sciences et à sa mort, sa fille unique, Marie, a fait transférer sa collection à l'université de Lyon. » L'engouement est tel que l'on parle déjà d'un deuxième projet de quinze parcelles, sur un autre terrain cédé par la mairie, au cœur du quartier. Initiative totalement citoyenne qui voit déjà deux entreprises et les compétences du quartier mises bénévolement à son service.

Comme pour toute action publique, il s'agira pour les habitants de s'emparer pleinement des jardins familiaux dès le mois de mars. Pour consolider les liens et partager les fruits de leur travail.

GHIJLORMU PADOVANI

Compostage Un nouvel outil collectif

La démarche ne dépend pas de la création de nouveaux jardins familiaux. Mais elle pourrait y être étroitement liée. À la demande des habitants, relayée par le conseil citoyen, un nouveau composteur collectif va être installé non loin des bâtiments Charles et Lætitia.

Trois blocs en bois, d'un mètre carré chacun, environ, pour le compostage, le broyage et la transition.

Utilisation surveillée

Le matériel fourni par le Syndicat et sa bonne utilisation seront surveillés par un référent dans le quartier car si le compostage

permet de considérablement réduire les déchets à enfouir, il impose une utilisation précise. « Il s'agit de veiller à ce qu'il n'y ait pas de matériel indésirable à l'intérieur, comme des sachets plastiques », souligne la Capa, en charge de sa mise en place.

Le compost produit pourra justement servir aux utilisateurs des jardins familiaux. Après Pietralba, l'Salini et l'Empereur, d'autres implantations de composteurs collectifs dans des résidences privées sont prévues, notamment vers les Sanguinaires.

Elles doivent être validées par un vote en assemblée générale des copropriétés concernées.

GHIJ. P.

Qui bénéficiera des parcelles ?

Face au succès d'un projet qui n'a pas encore commencé, la question est forcément épineuse. Comment seront allouées les parcelles ? À qui ? La mairie, maître d'œuvre et d'ouvrage du projet livrera les jardins familiaux à la fin du premier trimestre 2021 mais c'est l'association des Jardins familiaux qui sera en charge de distribuer les parcelles. « Il faut tout d'abord attendre que le projet soit terminé », explique Albert Rossi, vice-président de l'association. Le scénario le plus simple pour l'attribution des parcelles est le tirage au sort, pour des parcelles qui ne seront pleinement opérationnelles que dans « un an ou deux », précise-t-il. « Le tirage au sort sera réservé aux habitants



Les jardins familiaux des Cannes sont une véritable réussite.

PAULE SANTONI

et nous l'organiserons de la manière la plus transparente », souligne l'ingénieur agronome. Une période d'essai de six mois sera imposée, car « il n'est pas question que les parcelles soient abandonnées, si tel était

le cas, nous serions contraints de les attribuer aux personnes de la liste d'attente ». Car il y aura bien une liste d'attente dans un quartier qui compte « 1 800 habitants en tout », rappelle Hichame Karraa. Une fois le terrain attribué, il ne le sera pas à vie. Comme la mairie prolongera la mise à disposition du terrain tous les trois ans, les parcelles pourront être réattribuées au bout de ce délai. « Ce sera de toute façon temporaire, sans succession. Il s'agit d'un droit d'usage, rappelle Albert Rossi.

GHIJ. P.